

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE de convocation et d'affichage

28 mars 2024

DATE de publication de la délibération

avril 2024

Séance du mercredi 10 avril 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27

Présents 16

Votants 23

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Christian TOCZÉ, Maire.

**Étaient présents :** TOCZÉ Christian, Maire ; Mmes et MM. DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, Adjointes ; Mmes et MM. ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, JEANNEAU Luc, QUENOUILLE Roger (arrive à 19h30 au point 8), SALIS Anaïs, d'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney, PRESCHOUX Léon, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents excusés :** BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian ; PARPAILLON Marie-Laure donne pouvoir à ANDRÉ Marie-Thérèse ; DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à BOSSARD Nelly ; GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi ; LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOUILLE Roger ; MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARRIBARD Martine ; BLANDIN Béatrice donne pouvoir à d'ABOVILLE Rosine ; MORIN-LOUVIGNY Isabelle donne pouvoir à PRESCHOUX Léon ;

**Étaient absents :** DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice.

**Secrétaire de séance :** GARÇON Isabelle, à qui il est adjoint un auxiliaire.

N°100424-7 : Affectation de résultats de la commune

Monsieur Blaise TOUZARD rappelle que le compte financier unique de 2023 examiné lors de la séance du 22 mars 2024 présente un excédent de fonctionnement 2023 de 456 639,18 € et il convient de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Compte tenu des incertitudes sur les coûts pour l'année 2024 et du résultat de la section d'investissement 2023 (excédent de clôture de 155 826,94 €) et des projets d'investissement 2024, il est proposé une affectation comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement : mandats émis	3 500 478,97 €
Recettes de fonctionnement : titres émis	3 909 840,96 €
A. Résultat de l'exercice	409 361,99 €
B. Résultats antérieurs reportés	47 277,19 €
<b>C. Résultats à affecter (A+B)</b>	<b>456 639,18 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	1 611 477,69 €
Recettes d'investissement	1 800 847,59 €
Solde d'exécution d'investissement	189 369,90 €
Résultats antérieurs reportés	- 33 542,96 €
<b>D. Excédent d'investissement D001</b>	<b>155 826,94 €</b>
RESTES À RÉALISER 2023	
Dépenses engagées non mandatées	901 323,73 €
Recettes restant à réaliser	742 080,49 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>159 243,24 €</b>
AFFECTATION DU RÉSULTAT	
<b>REPRISE Résultat de Fonctionnement (C)</b>	
1) Excédent de fonctionnement capitalisé compte 1068 en recettes d'investissement	350 000,00 €
2) Report en Fonctionnement R002	106 639,18 €

Les membres de la Commission « Finances » se sont réunis le 25 mars 2024 et ont émis un avis favorable sur la proposition d'affectation du résultat.

**Après en avoir délibéré et à la majorité (6 votes « contre » du groupe de l'opposition : Mme d'ABOVILLE avec le pouvoir de Mme BLANDIN, MM. BAZIN, PRESCHOUX avec le pouvoir de Mme MORIN-LOUVIGNY, DEHEEGER), le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 comme suit :**

- **Affectation au compte 1068 en recettes d'investissement : 350 000,00 €**
- **Report en Fonctionnement R002 : 106 639,18 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,  
Christian TOCZÉ



La secrétaire de séance,  
Isabelle GARÇON

A blue ink signature of Isabelle GARÇON.

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le

De sa publication sur le site Internet de la commune le